



Procès-verbal de la séance du Conseil général du 8 septembre 2021 à 20h00

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 15.06.2021
3. Nomination et démission
4. Point de situation des dégâts suite à la grêle de fin juin
5. Point de situation sur les Sapeurs-Pompiers Volontaires
6. Point de situation de restaurant Vieux-Puits
7. Projet de mise en conformité (LHand) de l'arrêt de bus de la Forge
8. Projet d'extension du chauffage à distance
9. Projet d'accueil des nouveaux habitants
10. Informations de chacune des commissions
11. Informations du Conseil communal
12. Divers

Appel

Sont présents en tant que membres du Conseil général : Kewin Borel, Emily Faivre, Sophie Farine-Brunner, Jérôme Galli, Romane Haldimann, Curdin Jeanneret, Nicole Künzi, Fabio Lebre, Adrien Leonelli, Manesh Robert-Nicoud, Natacha Tissot et Estelle Vuille N'Gaïdé.

Absent : Raphaël Maradan et non excusé.

Sont présents en tant que membres du Conseil communal: Sébastien Verbeck, Jean-François Choffet, Emilie Känel et Philippe Raval.

Mégane Verdon (PV)

Nicole ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à chacun ainsi qu'à Madame Balmer, journaliste d'ArcInfo et procède ensuite à l'appelle. Nicole passe au point suivant.

Procès-verbal de la séance du 15.06.2021

Le procès-verbal de la séance du 15.06.2021 est accepté à l'unanimité.

Nomination et démission

Nicole souhaite la bienvenue à Adrien et le remercie pour son engagement. Adrien se présente brièvement.

Nicole rappelle que les commissions suivantes ont une place vacante chacune :

- Commission développement
- Commission d'urbanisme
- Commission de police du feu et salubrité publique
- Commission paysage

Nicole demande à Adrien s'il a un intérêt pour une ou plusieurs commissions. Adrien souhaite intégrer les commissions de développement, d'urbanisme et paysage. Accepté à l'unanimité.

Curdin est intéressé par la commission de police du feu et salubrité publique. Accepté à l'unanimité.

Nicole remercie tous les membres du CG pour leur investissement et leur motivation.

Nous passons au point suivant.

Point de situation des dégâts suite à la grêle de fin juin

Nicole passe la parole à Jean-François.

Jean-François nous fait un résumé des travaux réalisés sur les dégâts causés par la grêle de fin juin :

Hangar, Rue du Temple 87 : Des tuiles et les virevents ouest ont été remplacés.

Immeuble, Rue du Temple 87 : Des tuiles, les virevents ouest et des vitrages sur la façade ouest ont été remplacés.

Garages sortie du village : Le toit en Eternit a été endommagé et l'eau coule à l'intérieur. Un devis a été demandé à ADYB. Le CC prendra la décision des travaux à faire en fonction de ce que donnera l'ECAP en sachant que ces garages sont anciens.

Garage collectif : Pas de dégâts.

Collège, Rue du Temple 88 : Des tuiles et des vitrages sur la façade ouest ont été remplacés. Le double vitrage de la cage d'escalier n'a pas encore pu être changé, le matériel a dû être commandé. Le toit du couvert en plaquage a été martelé, ce cas sera discuté au moment des expertises avec l'ECAP.

Rue du Temple 92 : Des tuiles et un vitrage ont été remplacés.

Temple : Peu de tuiles ont dû être remplacées. Jean-Denis Sauser fera le contrôle du clocher en bardage.

Hangar des pompes : Des tuiles ont été remplacées. Des fenêtres ont été cassées et la porte a été cabossée. Nous avons reçu un devis pour le remplacement et un pour la réparation de la porte. La réparation est plus onéreuse que le remplacement.

Auberge du Vieux-Puits : Des tuiles ont été remplacées.

Chante-Joux : Dégâts sur les tuiles et les velux plus importants. Les travaux urgents ont été réalisés. La toiture devra être refaite d'ici quelques années.

La Forge 112 : La grande majorité des plaques d'Eternit du toit et de la façade ouest n'ont pas résisté. Des travaux de rafistolage ne suffiront pas. Pour le moment, il n'y a pas de problème d'étanchéité. Une offre a été demandée à l'entreprise Marguet SA.

Le total des travaux de réparations urgentes se monte à environ Fr. 9'000.00, nous avons également Fr. 4'500.00 de franchises à payer à l'ECAP.

Jean-François demande s'il y a des questions.

Adrien demande si on a prévu de remettre de l'Eternit ou de mettre un matériau plus solide pour La Forge 112 ? Il est prévu de mettre quelque chose de plus solide. Un projet de panneaux solaires est à étudier.

Manesh demande si l'ECAP rentrera en matière pour le reste des travaux non urgents ?

Pour les travaux urgents l'ECAP participe à la totalité. Pour les autres travaux, comme La Forge 112, ils risquent de ne pas ou très peu participer. Aucun contact n'a été pris avec l'ECAP pour le moment, nous attendons les devis.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant. Nicole remercie Jean-François.

Point de situation sur les Sapeurs-Pompiers Volontaires

Nicole passe la parole à Philippe.

Philippe nous informe qu'actuellement il y a 8 sapeurs-pompiers volontaires (contre 50 il y a quelques années). Ce nombre n'est pas suffisant pour la région et ne nous permet pas d'être dans le standard de sécurité. Certains jours, il n'y a aucun volontaire présent dans la région et cela pose problème en cas de départ de feu.

L'autorité intercommunale a décidé de faire un courrier à l'attention du directeur du SIS des montagnes pour leur exposer ce problème. Cette lettre doit encore être complétée par La Brévine et Le Cerneux-Péquignot. Ils espèrent avoir une réponse favorable avec des solutions concrètes. Philippe nous tiendra au courant.

Le recrutement des jeunes ne donne pas satisfaction, il y a de moins en moins de motivés. Les histoires de l'époque freinent certaines personnes à venir.

Philippe nous informe que l'établissement cantonal souhaite supprimer un corps professionnel. Une étude sera faite prochainement. Le départ feu depuis La Chaux-de-Fonds sera maintenu.

Philippe demande s'il y a des questions.

Estelle demande comment se déroule le recrutement dans la région ?

Philippe indique qu'à l'époque les recrutements se faisaient par région, un courrier était envoyé aux jeunes de 18 à 25 ans. Aujourd'hui, le recrutement se fait également par le biais des administrations communales, les intéressés doivent se rendre au CIFOM pour une séance d'information avec une possibilité d'inscription. Ensuite, des tests divers doivent être passés pour pouvoir accéder à la formation.

Estelle demande si la commune peut faire quelque chose pour faciliter le recrutement ? Une option est en discussion avec l'autorité intercommunale et le directeur du SIS Montagnes.

Jérôme souhaite apporter une modification sur le nombre de volontaires actuels, ils sont 10 et pas 8. Jérôme explique également comment se passe la formation de base.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant. Nicole remercie Philippe.

Point de situation du restaurant Vieux-Puits

Nicole passe la parole à Sébastien.

Sébastien nous informe qu'une séance entre Monsieur Bouvier et le CC a eu lieu dernièrement. Le COVID-19 a mis en péril la situation financière du Vieux-Puits. De plus, les nouvelles mesures qui entreront en vigueur le 13 septembre prochain ne vont pas arranger les choses. Le CC a décidé de laisser un loyer réduit jusqu'à la fin de cette année.

Le dossier sera repris en détail lors de la prochaine Commission financière.

Sébastien demande s'il y a des questions.

Fabio demande s'il reçoit toujours l'aide de l'Etat.

Pour le moment oui mais elles ne sont pas suffisantes pour fonctionner correctement.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant. Nicole remercie Sébastien.

Projet de mise en conformité (LHand) de l'arrêt de bus de la Forge

Nicole passe la parole à Emilie (CC).

Emilie (CC) nous explique que selon la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés, l'arrêt de bus sis La Forge doit être mise aux normes LHand. Les travaux doivent être réalisés d'ici 2023. L'emplacement actuel de l'arrêt n'est pas sécuritaire et un déplacement devant le bureau communal est à étudier. Des offres ont été demandées à 3 entreprises : Fatton, Implenia et Colas.

Emilie (CC) demande s'il y a des questions.

Manesh estime que d'autres arrêts de bus sont beaucoup plus dangereux, pas de trottoirs, pas de passage pour piétons et la circulation est importante. Pourquoi la confédération et le canton ne font rien ?

Tous les hameaux de la commune rencontrent le même problème. La création de trottoirs sur une route cantonale est à la charge de la commune, le CC est conscient du problème et souhaiterait qu'il y en ait partout mais c'est difficile voire impossible.

Estelle demande si les passages pour piétons sont également à la charge des communes ?

Les passages pour piétons sont à la charge de la commune et dépendent de la fréquentation. L'Etat estime que les endroits avec beaucoup de passage pour piétons augmentent le risque d'accident.

Jérôme demande s'il y a une distance réglementaire à avoir entre chaque arrêt de bus ?

Emilie (CC) se renseignera. Estelle indique qu'elle s'est déjà renseignée sur ce sujet. Il y a des réglementations concernant les distances de visibilité mais pas sur les distances entre les arrêts.

Estelle souhaiterait que les zones moins habitées soient considérées au même titre que la zone du village.

Jérôme ne connaît personne qui ait besoin d'une telle adaptation dans le village.

Emilie (CC) indique que les arrêts de bus ont été classés selon une loi fédérale, ils n'ont pas demandé à toutes les communes pour savoir s'ils avaient des résidents handicapés.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant. Nicole remercie Emilie.

Projet d'extension du chauffage à distance

Nicole passe la parole à Jean-François.

Jean-François nous indique qu'un montant de Fr. 25'000.00 a été budgété pour changer la régulation du CAD mais qu'aucun travail n'avait été devisé.

Une séance a eu lieu avec le fournisseur de la chaudière et ce dernier nous a rappelé qu'il fallait remplacer au plus vite le béton réfractaire à l'intérieur de la chaudière. Le coût de ces travaux est d'environ Fr. 20'000.00.

Le CC a décidé de lancer un projet d'extension du CAD en partenariat avec Viteos SA. Une enquête de faisabilité a été envoyée aux 57 propriétaires des maisons des quartiers, Le Village, Vers Lermite, La Lisière et La Forge. A ce jour, 10 sont favorables auxquels il faut ajouter 3 bâtiments communaux. Le délai de réponse à cette enquête n'est pas encore échu. Les réponses de cette étude seront transmises à Viteos qui nous remettra une offre.

Jean-François demande s'il y a des questions.

Manesh demande si le remplacement du béton réfractaire est nécessaire ?

Jean-François indique que pour le moment nous sommes dans l'attente. Si le projet d'extension abouti, Viteos SA changera probablement la chaudière et toute la gestion sera faite par Viteos SA.

Manesh demande comment sera facturé les kW/h si le projet abouti ?

Jean-François indique que leurs kW/h seront probablement facturés par Viteos SA et plus par la commune.

Jean-François précise qu'un partenariat est également possible avec le Groupe E SA.

Philippe indique également qu'il faut tenir compte des propriétaires qui nous ont suivis depuis le départ et faire en sorte que le prix du kW/h n'augmente pas de façon excessive.

Emily (CG) demande s'il y a urgence pour réaliser les travaux sur la chaudière actuelle ?

Jean-François indique que dans le cas où un projet d'extension en partenariat venait à échouer, les travaux devront être réalisés au plus vite pour ne pas endommager gravement notre chaudière.

Curdin demande si nous pouvons également trouver un partenariat pour la pose des panneaux solaires à La Forge 112 ?

Jean-François indique que c'est une bonne remarque, ce projet a été discuté avec le Groupe E SA qui eux ont un système de contrat. Viteos SA loue les toitures. C'est un projet a étudié.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant. Nicole remercie Jean-François.

Projet d'accueil des nouveaux habitants

Nicole passe la parole à Sébastien

Sébastien nous indique qu'il y a quelques années, il était déjà prévu d'accueillir les nouveaux citoyens sur une journée conviviale en leur proposant de faire connaissance avec l'exécutif communal et avec les associations de la Vallée.

À cause de la crise sanitaire que nous subissons depuis début 2020, ce projet a dû être reporté.

L'ADCM et la Commission de développement ont décidé de faire la première édition au printemps 2022. La date de cette journée n'est pas encore fixée. Cette journée comprendra une partie officielle le matin et toute la population sera invitée à partager diverses activités l'après-midi.

Sébastien demande s'il y a des questions.

La parole n'étant pas demandée nous passons au point suivant. Nicole remercie Sébastien.

Informations de chacune des commissions

Nicole passe la parole aux membres des commissions.

Commission Financière

Sophie n'a pas d'information, aucune séance n'a eu lieu. Philippe informe qu'une séance est prévue le 28 septembre prochain pour discuter de la situation du Vieux-Puits et de l'introduction de l'impôt foncier.

Nicole remercie Sophie et indique à Philippe que la parole est réservée aux membres du CG et qu'il aurait dû intervenir au point des informations du Conseil communal.

Commission de développement

Sophie nous rappelle qu'en 2025 la commune fêtera ses 200 ans. Pour cela, un groupe de travail pour l'organisation d'un évènement sera formé avec les sociétés et les habitants. Des idées intéressantes ont déjà été mises sur la table, mais tout reste encore à faire.

La prochaine séance est agendée le 20 ou 21 octobre prochain, elle sera ouverte à toutes les personnes intéressées à faire partie du groupe de travail. Un tout-ménage sera envoyé fin septembre et les sociétés seront informées par email. Les membres du CG intéressés sont les bienvenus.

Commission d'urbanisme

Aucune séance n'a eu lieu.

Commission de la police du feu et de la salubrité publique

Aucune séance n'a eu lieu.

Philippe rappelle qu'actuellement il n'y a pas de président. Des visites ont été effectuées dernièrement et certaines ont fait l'objet de décisions.

Commission de règlement communaux

Nicole nous indique que la mise à jour du règlement général est fait. Il doit encore être complété et validé. Sébastien indique qu'il y a encore quelques questions en suspens et que ça risque de prendre encore quelques temps.

Commission de l'énergie

Jérôme indique que Jean-François a déjà tout mentionné dans les points précédents.

Commission de naturalisations

Aucune séance n'a eu lieu, une séance sera agendée prochainement.

Commission école

Aucune séance n'a eu lieu.

Commission paysage

Emilie (CC) nous indique qu'une réunion a eu lieu le 24 août dernier pour discuter du canapé forestier. Les maîtresses avaient demandé s'il était possible de faire un toit plus solide que la bâche actuelle qui a malheureusement disparue. Sophie nous indique que la bâche est de nouveau là.

Un projet de toit a été réalisé et accepté par les maîtresses. C'est en cours et une inauguration sera prévue.

Le tour de toutes les commissions a été fait, nous passons au point suivant.

Informations du Conseil communal

Sébastien / Ecole

Les écoles du district du Locle sont passablement touchées par le COVID-19. Notre collègue n'est heureusement pas encore impacté. Il nous indique que le cercle scolaire et les médecins cantonaux essaient de faire au mieux pour préserver la santé des enfants, des parents et des enseignants.

Sébastien / Association Vallée de la Brévine

Un entretien avec le nouveau président de l'association, Lucas Bonnet et le CC a eu lieu dernièrement. L'association tend à se développer et à élaborer un plan directeur touristique en collaboration avec le RUN. Les communes avaient le statut de membres, cela va changer puisque qu'un membre du Conseil communal sera intégré au comité. Le Snowval, qui est une fête qui se déroule dans la vallée des Ponts-de-Martel et de la Sagne va changer d'aspect. Une année sur deux, elle aura lieu dans notre vallée pour augmenter l'attractivité.

Emilie / Radar TCS

Le radar est de nouveau dans notre commune. Si des personnes sont intéressées à l'avoir devant chez eux, ils peuvent prendre contact avec elle ou Patrice.

Emilie / Forêt

Une coupe de bois assez importante a été martelée dans la forêt des Glottes.

Emilie / Cantonniers

Eric veut gentiment prendre sa retraite et nous indique que, dorénavant le référent est Patrice.

Jean-François / Arcinfo

Il demande à Mme Balmer, journaliste Arcinfo de ne pas mentionner les noms de nos potentiels partenaires concernant le chauffage à distance et la pose de panneaux solaires.

Philippe / Séance extraordinaire

En complément des commentaires de la commission financière, une séance du CG supplémentaire doit être agendée au mois d'octobre pour l'introduction de l'impôt foncier. La date sera fixée dans le point des divers.

Philippe / Loi sur l'utilisation des drones

Une nouvelle loi sur l'utilisation des drones est en consultation jusqu'à la fin du mois. Philippe souhaiterait y faire ajouter deux points :

- Sur les demandes au SCAV, l'utilisation peut être autorisée (Corbak)
- En cas de séquestre du drone, le matériel présent dessus peut être récupéré.

Philippe / Police, Le Locle

Il a rencontré le chef du poste de Police du Locle. Il est sorti de cette séance que le plus gros problème sur notre commune était la circulation des véhicules et quelques cas d'intervention de la police de proximité pour diverses nuisances de voisinage. L'ACN est au courant de la situation du sous-effectif de la Police neuchâteloise et des discussions sont en cours avec le Conseil d'Etat.

Nicole demande s'il y a des questions :

Manesh demande quel problème il y a eu au village pour que la police intervienne ?

Philippe indique qu'il s'agit de nuisances liées au voisinage.

Jérôme ne comprend pas pourquoi l'impôt foncier refait surface vu qu'il avait déjà été refusé lors de la dernière législature.

Philippe indique que la démocratie permet de passer une loi en vote plusieurs fois. Nicole coupe court et propose de laisser la séance de la commission financière se faire et d'en parler à la prochaine séance du CG.

Emily (CG) aimerait plus d'information concernant le radar.

Emilie (CC) indique que ce radar appartient aux trois communes de la Vallée. C'est un radar qui indique uniquement la vitesse. Sur demande, Patrice ou Eric peuvent le poser à des endroits stratégiques.

Kewin intervient et rebondit sur le trafic routier, les limitations de vitesse sont rarement respectées ce qui met en danger les enfants. Il demande si la commune peut faire quelque chose pour diminuer la vitesse à certains endroits, comme par exemple, la mise en place de dos d'âne ? Il y a également des problèmes de nuisances sonores. Jérôme réplique en mentionnant que la situation ne risque pas de s'améliorer à cause des travaux de détournement de la Chaux-de-Fonds.

Jean-François comprend et souffre également de la situation et indique avoir levé la question dans le cadre du PAL, certains points pourront peut-être être abordés. La Commune n'a pas de pouvoir sur les routes cantonales. Philippe indique que dans le cas du détournement de La Chaux-de-Fonds, l'OFROU nous a indiqué par retour de courrier, que nous n'aurons pas plus de véhicules.

Kewin souhaite avoir le radar vers le cabanon poubelle près de chez lui pour avoir des statistiques de vitesse.

Manesh l'aimerait également chez lui.

Jérôme demande comment se font les relevés de vitesse ?

Emilie se renseignera.

Philippe indique que les informations ne sont pas accessibles à tout le monde.

Fabio demande qui donne l'autorisation pour la fermeture d'une route.

Philippe indique que la fermeture d'une route, même communale, est du ressort du canton.

Estelle demande s'il est possible d'avoir également des relevés sonores.

Emilie (CC) indique que le canton a lancé une campagne.

Adrien demande si ces questions de trafic ne mériteraient pas la création d'une nouvelle commission pour discuter de tous ces points en collaboration avec les autres communes pour avoir plus de poids auprès du Canton.

Jean-François demande à Nicole de s'approcher de Blaise Fivaz, ancien policier et député au Grand Conseil pour discuter de ces points-là.

Philippe indique que le canton a pour projet de pousser les communes à s'équiper de radar bruit, le problème de ces radars est la perception des amendes.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Divers

Nicole rappelle qu'il y a toujours un siège vacant au CC. Cette place doit être repourvue rapidement pour ne pas épuiser les conseillers en place actuellement.

Jérôme souhaiterait savoir où en est la convention avec le ramoneur, Monsieur Steudler.

Philippe indique qu'une séance avec Monsieur Steudler et le CC a eu lieu en début de législature. Le CC a décidé de reconduire la convention.

Estelle est déçue de voir que les personnes plaignantes n'ont pas été écoutées.

Jean-François indique que L'ECAP a été informée de tous les problèmes. Monsieur Steudler a présenté ses excuses auprès de plusieurs plaignants. Depuis la rencontre, il n'y a plus eu de plaintes.

Jérôme indique qu'une dizaine de personnes s'étaient approchées du CC de la législature précédente pour des plaintes de comportements et de tarifs. Malheureusement personne n'a jamais eu de retour.

Jean-François indique que ces tarifs ont été contrôlés. Le CC a tenté de ne pas aller trop loin dans la polémique, les séances du début de la législature étaient déjà bien assez chargées.

Jérôme demande alors si la décision qui avait été prise et l'information du changement de ramoneur de l'ancienne législature est révoquée ?

Philippe indique que oui, Monsieur Steudler s'est excusé et a fait le nécessaire. Aucune plainte n'a été reçue depuis. Un changement de comportement a été constaté.

Philippe indique que si quelqu'un ne veut plus de Monsieur Steudler, il est libre de changer de ramoneur.

Manesh indique qu'il serait peut-être utile de donner des informations claires à ce propos à la population en donnant la manière de procéder en cas de nouveaux problèmes.

Estelle demande comment peut s'organiser la création de la nouvelle commission mentionnée par Adrien concernant le trafic.

Le CC va en parler lors de la prochaine séance, Nicole mentionne que dans le cas où le CC ne veut pas de cette commission elle peut être faite au niveau du CG.

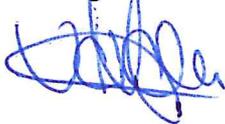
La séance extraordinaire du CG est fixée au 20 octobre 2021 à 20h00 au Collège. À l'ordre du jour il y aura la présentation et votation de l'introduction de l'impôt foncier.

La séance est levée à 21h45.

ADMINISTRATION COMMUNALE

La collaboratrice administrative

Mégane Verdon



AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

La Présidente

Nicole Künzi



La Secrétaire

Romane Haldimann

